

TULLE mag

#194

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE • N° 194 • OCTOBRE/NOVEMBRE 2026 • WWW.VILLE-TULLE.FR



TULLE AU RYTHME DES FOULÉES

EXPOSITION

Cécile & Marie

DESLIENS

Soeurs
à l'œuvre

24 octobre
2026
28 mars
2027

1 place Maschat 19000 Tulle
www.citedelaccordeon.com

cité
de l'accordéon
et des patrimoines





Tulle, une énergie collective



LAURENT MELIN,
MAIRE DE TULLE

Ces dernières semaines ont une nouvelle fois montré combien Tulle est une ville vivante, généreuse et profondément attachée à ce qui nous rassemble.

La Fête des associations en est une belle illustration. Sport, culture, solidarité, loisirs, arts... Derrière chacune de ces activités, des femmes et des hommes donnent de leur temps, transmettent leur passion et créent du lien. Nos associations sont le pouls de notre ville. Merci à tous les bénévoles qui les animent et contribuent à la réussite des manifestations tullistes.

Les Foulées tullistes ont rassemblé 1 600 coureurs dans nos rues. Le sport porte des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés : le goût de l'effort, le respect, la solidarité et l'esprit d'équipe.

C'est le sens du travail engagé avec les clubs sportifs pour favoriser la mutualisation des équipements et rechercher des solutions permettant à chacun de développer sa pratique, d'accueillir de nouveaux adhérents et de faire vivre le sport à Tulle.

Cette même volonté d'agir guide la transformation de notre ville. À Souilhac, les travaux approchent de leur terme et dessinent un nouveau visage pour le quartier. Le projet a été réinterrogé pour mieux répondre aux usages, notamment en matière de stationnement, tout en permettant une économie de 100 000 euros. Au Conservatoire, la rénovation se poursuit pour améliorer les conditions d'apprentissage.

Notre ligne est claire : améliorer le quotidien, préserver nos services publics et préparer l'avenir. Cela suppose d'agir, mais aussi de faire des choix responsables. Aucun projet ne doit échapper à une évaluation de son utilité, de sa faisabilité et de son coût pour les contribuables.

Réexaminer un projet ne signifie pas y renoncer. C'est au contraire se donner les moyens de construire des solutions réalistes, durables et adaptées aux besoins des Tullistes. Nous refusons de confondre précipitation et action, annonces et réalisations.

C'est aussi le sens des diagnostics engagés : disposer d'une connaissance précise de la situation financière, sociale et économique de notre ville pour décider en toute transparence et investir avec discernement.

Notre responsabilité n'est pas de nous enfermer dans les décisions du passé, mais de défendre les intérêts de Tulle, de mobiliser nos partenaires et de transformer les contraintes en perspectives.

Une ville ne se transforme jamais seule. Elle avance lorsque les énergies se rencontrent et que les projets deviennent collectifs.

C'est cette ambition que nous portons : une ville qui agit, qui rassemble et qui avance avec confiance, avec les Tullistes et pour les Tullistes.



○ Place Tivoli



○ Avenue Alsace-Lorraine

SOUILHAC

Un quartier en pleine transformation

Depuis quelques mois, les entreprises se succèdent dans cette entrée de ville pour réaliser différents chantiers.

LE PONT DE SOUILHAC RÉNOVÉ

Cet été, le Conseil départemental a procédé à des travaux d'étanchéité du pont et à des travaux de reprise de la chaussée entre les ronds-points de la Poste et de Souilhac. Une intervention indispensable sur cet ouvrage d'art datant de 1936 qui était endommagé par les infiltrations d'eau. Les anciens garde-corps en béton ont aussi été remplacés par des garde-corps métalliques. Le budget s'élève à 140 000 € pour l'ouvrage et 180 000 € pour la réfection de la chaussée.

DES ESPACES VÉGÉTALISÉS

En septembre, les entreprises man-

datées par la Ville ont achevé l'aménagement de la rue Louisa-Paulin et de la place Tivoli. Sur l'avenue Alsace-Lorraine, la chaussée a été recalibrée et reprise dans ce secteur afin d'être conforme aux usages (bus, PMR) et de sécuriser les déplacements piétons avec la mise aux normes des passages piétons. Des zones de rencontres ont également été matérialisées avec une vitesse réglementée à 20 km/h pour faciliter les mobilités douces.

« Il était important pour nous de sécuriser cet axe routier très passant, à la fois pour les piétons qui se rendent au Campus, à l'école Joliot-Curie ou dans les commerces, mais aussi pour l'ensemble des

usagers, précise Jean Mouly, adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et de l'accessibilité. Le stationnement et la végétalisation des espaces ont également été au cœur de notre réflexion afin de tenir compte des besoins des riverains ».

Les fosses des magnolias de la place Tivoli ont été agrandies afin de permettre aux arbres de pousser sans endommager les aménagements. Plusieurs arbres y seront également plantés dès que les conditions météorologiques seront favorables (érables, charmes, tilleuls...) ainsi que des arbustes. Dans ce nouvel espace vert, agrémenté de pas japonais, les habitants pourront se retrouver pour profiter du nouveau

Ça s'est passé à Tulle



● Parking Louisa-Paulin

mobilier urbain (bancs, fontaine, arceaux à vélo,...). Un point d'apport volontaire enterré a aussi été installé place Albert-Faucher pour remplacer les différents dispositifs présents sur la zone. Le parking Louisa-Paulin a aussi fait peau neuve afin d'accompagner l'embellissement du parvis de la Tour de Souillac et de sécuriser les déplacements. Des arbres seront plantés de part et d'autre de cette zone de stationnement qui comptera 28 places (dont 1 PMR).

Un chantier important pour la Ville qui contribue à insuffler une nouvelle dynamique dans ce quartier emblématique.

En chiffres

650 000 € estimés pour le projet global avec un accompagnement financier de l'Etat et du Conseil départemental

34 arbres plantés sur le secteur

550 m² d'espaces verts créés

1 fontaine d'eau potable place Tivoli

* par rapport au projet initial



CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE

LA RÉNOVATION SE POURSUIT

Les élèves ont pris possession des nouveaux locaux au 2^e étage et apprécient le confort des espaces rénovés.

Murs blancs, portes-hublot, isolation phonique, éclairage LED, salle d'étude climatisée... le deuxième étage du Conservatoire est méconnaissable. Exit la moquette au mur et le mobilier des années 80, place à la modernité et au confort.

À travers ce programme de rénovation, la Ville poursuit plusieurs objectifs : améliorer les performances énergétiques et techniques du bâtiment, moderniser les espaces et offrir de meilleures conditions d'accueil et d'enseignement aux élèves ainsi que de meilleures conditions de travail aux enseignants et aux agents du Conservatoire. Dans la continuité de cette première phase de travaux, une rénovation complète du 3^e étage a débuté. Elle concerne les salles de cours, les parties communes (couloirs, cage d'escalier...) ainsi que la salle Berlioz. Les cours seront maintenus pendant toute la durée des travaux grâce à un chantier tournant.



AU CŒUR DE LA FÊTE

Petits et grands ont pu tester de nombreuses activités, plus variées les unes que les autres : cirque, handball, badminton, danse trad', tir à l'arc... La fête des associations a une nouvelle fois investi le site de l'Auzelou. Un rendez-vous plébiscité chaque année par les familles pour découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif tulliste.



MULATET

Un nouveau pôle économique poursuit son développement

Après deux années d'importants travaux, le nouveau pôle économique aménagé à Mulatet prend pleinement vie. Inauguré le 25 septembre 2026, le site accueille progressivement de nouvelles entreprises et activités, donnant une nouvelle dynamique à ce secteur de Tulle.



À l'origine de cette transformation, Carl et Lucas Pereira, propriétaires de la SCI ABC, ont fait le choix de redonner une nouvelle vocation à l'ancien site des meubles Bordas. Deux années de travaux et un investissement conséquent ont été nécessaires pour repenser entièrement les lieux et faire émerger un ensemble moderne, fonctionnel et attractif.

L'objectif : proposer des espaces adaptés à des activités complémentaires et créer un véritable pôle mêlant commerces, services et activités professionnelles.

Les premières installations témoignent déjà de cette diversité. L'entreprise Würth, spécialisée dans l'outillage et le matériel à destination des professionnels, doit rejoindre le site d'ici la fin de l'année. Les ambulances VYV s'y

installeront également, avec des locaux et des stationnements spécialement adaptés à leur activité. Un plateau de 380 m² destiné à accueillir des bureaux complète l'ensemble et reste disponible à la location.

Ô36, UN NOUVEAU LIEU DE VIE ET DE CONVIVIALITÉ

Parmi les premières activités à avoir ouvert leurs portes, Ô36 apporte une dimension supplémentaire au projet : celle d'un véritable lieu de vie et de convivialité à Mulatet.

À la tête de l'établissement, Michel Castro accueille désormais les premiers clients dans un espace réunissant bar et cave à vins, imaginé avec Carl Pereira. L'ambition est simple : créer un endroit chaleureux, où l'on vient

pour découvrir, échanger et surtout se retrouver.

« On a envie que les gens prennent plaisir à se retrouver au bar », souligne le gérant. Une attention particulière a ainsi été portée à l'aménagement et à l'ambiance du lieu, depuis le mobilier et la décoration jusqu'aux équipements, à la sonorisation et aux lumières.

Tapas et planches préparées sur place accompagnent l'offre proposée au bar*. Ô36 entend également devenir un lieu animé, au rythme de différents rendez-vous, parmi lesquels des soirées DJ et des retransmissions d'événements sportifs.

Le concept se complète d'un espace cave, proposant une sélection de références choisies avec soin.

Avec Ô36, un nouveau lieu pour se retrouver et partager un moment voit ainsi le jour à Tulle, contribuant pleinement à la dynamique économique et commerciale qui se développe aujourd'hui à Mulatet.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

🍁 Ô36 – 36 bis, Mulatet – 05 44 41 17 13
Ouvert du lundi 14h à 21h et mardi au samedi de 10h à 21h, jusqu'à 23h les jeudis et vendredis pour la partie bar.



LE SPORT À TOUT ÂGE

Le dispositif Destination Forme Seniors a organisé un Petit déjeuner de la forme à la salle de l'Auzelou. L'occasion pour les participants de découvrir plusieurs activités physiques (badminton, athlétisme, golf...) et quelques bonnes pratiques diététiques à privilégier à partir de 55 ans. Une façon originale de promouvoir le sport santé et de faire découvrir les associations locales.

NOUVELLE ÉDITION

Salon des seniors

Le 7^e salon des seniors et de leurs familles se tiendra samedi 7 novembre de 10h à 17h à la salle de l'Auzelou. Une soixantaine d'organismes, associations et commerces spécialisés seront réunis pour informer et conseiller le public.

Un rendez-vous gratuit et ouvert à tous : seniors, familles, aidants, mais aussi à toute personne qui souhaite s'informer sur les services, activités et dispositifs proposés localement. Le salon s'adresse notamment à celles et ceux qui préparent leur retraite, souhaitent rester actifs et en bonne santé ou accompagnent une personne dépendante. L'occasion de découvrir, en un seul lieu, de nombreux acteurs locaux qui œuvrent au quotidien au service des seniors. Les services d'aides à domicile seront bien représentés sur ce salon car ils font partis des premiers à être sollicités en cas de perte d'autonomie.

Le Centre Communal d'Action Sociale qui organise cet événement proposera cette année deux tables rondes thématiques de 45 minutes : à 11h, sur « les fraudes et escroqueries » animée par la Police nationale, le Conseil départemental de l'accès au droit et l'association de Défense des consommateurs Indécosa ; et à 15h30 sur « le deuil et son accompagnement » avec des prestataires funéraires, l'Union Départemental des Associations Familiales et l'association d'accompagnement en soins palliatifs (Être là - Asp19).

La journée sera également rythmée par plusieurs animations : démonstration de gymnastique d'entretien à 10h30, mini-concerts avec la chorale Cantarella à 11h45 et 14h30, danse country à 14h, ou encore projection commentée « Tulle à la belle époque » proposée par les Archives municipales, ainsi que des ateliers de sophrologie et de yoga adapté.

 Retrouvez le programme complet sur www.ville-tulle.fr

CONVIVIALITÉ

LE REPAS DES AÎNÉS REVIENT EN JANVIER

Le traditionnel repas des aînés organisé par le Centre communal d'action sociale se tiendra vendredi 15 janvier 2026 à 12h à la salle de l'Auzelou.



Il est ouvert aux Tullistes de 69 ans et plus, sans condition de ressources, uniquement sur inscription. Les agents du CCAS procéderont aux inscriptions à la Résidence de nacre (place Tavé) du 2 au 20 novembre, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent bénéficier de l'aide au chauffage (170€) et du colis de Noël devront en faire la demande à la même période, sous conditions de ressources (revenus mensuels inférieures ou égaux au minimum vieillesse).

 Renseignements au 06 30 97 58 69



ESCAPE GAME AU CHAMBON

Beau succès pour cette première édition au château du Chambon, à l'occasion des Journées du Patrimoine ! 50 personnes réparties par équipes se sont plongées avec curiosité dans l'histoire du vol de la collection d'œuvres d'art Schloss, en 1943. Déchiffrer les codes, élucider les énigmes, rechercher des indices... les participants se sont pris au jeu de cette mission historique.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

MARCHÉS AUX FLEURS

Les traditionnels marchés aux fleurs se tiendront place Smolensk et quai Baluze

Du **MERCREDI 28 OCTOBRE AU DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE.**

INITIATION À L'ESPAGNOL

L'association Peuple et culture propose un atelier d'initiation à la langue et à la culture espagnole animé par Paloma Léon, 1 fois par semaine au 36 avenue Alsace-Lorraine.

A partir du **3 NOVEMBRE**, les mardis de 18h à 20h, inscription obligatoire 05 55 26 32 25

LOTO

L'association Colline des Fages organise un loto avec de nombreux lots à gagner. Prix des cartons : 1 carton 4 €, 3 cartons 10€, 7 cartons 20 €. Petite restauration sur place

DIMANCHE 15 NOVEMBRE à 14h30, salle Marie-Laurent

Vous organisez une animation, une fête ou un concours ?

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



PUY SAINT-CLAIR

Préserver la mémoire

La Ville poursuit son travail de préservation de la mémoire et du patrimoine avec la restauration du mur de soutènement du carré militaire du cimetière du Puy Saint-Clair.

Fragilisé par le poids de la terre et présentant plusieurs désordres, l'ouvrage en pierre d'environ 45 mètres nécessitait une intervention importante. Fin septembre, l'entreprise Mons a procédé à la démolition de sa partie haute. Les maçons de l'entreprise Vialle ont ensuite conforté l'ouvrage à l'aide de micropieux afin d'assurer son ancrage, avant d'engager sa reconstruction. Au-delà de la nécessaire sécurisation du site, ce chantier participe à la préservation d'un lieu de mémoire. Le montant de l'opération est estimé à 144 000 €, avec le soutien de l'État à hauteur de 15 000 € et du Conseil départemental à hauteur de 25 000 €. Pendant le chantier, l'accès au jardin du souvenir reste possible par un chemin aménagé à l'entrée du cimetière. Au printemps, l'Office national des combattants et des victimes de guerre interviendra pour réaménager le carré militaire, qui compte environ 90 sépultures. La stèle FFI sera déplacée, les croix repositionnées et le terrain entièrement végétalisé.



UN MUR CONSOLIDÉ

L'entreprise Eurovia est intervenue rue des Enfants de Troupe pour reprendre un mur fragilisé par des infiltrations d'eau. Son écoulement partiel ne permettait plus de garantir la sécurité de la voirie. Pour remédier durablement à cette situation, la Ville de Tulle a investi 34 000 € dans la réalisation d'un nouvel enrochement afin de consolider le mur et de sécuriser la chaussée.



RUE DE L'ALVERGE

La Ville sécurise le secteur

Frappé par un arrêté de péril, le 16 rue d'Alverge va être démolé par la Ville.

Un soulagement pour les riverains qui constatent depuis plusieurs années le déclin de cette bâtisse de 400 m² à la façade remarquable. Durant l'été, l'entreprise Vialle a sécurisé les murs et conforté les ouvertures pour préparer la démolition. Début novembre, l'entreprise Mons procédera à la démolition progressive du bâtiment à l'aide d'une machine spécifique. La rue sera alors fermée à la circulation (piétons et véhicules). La Ville se substitue aux propriétaires défaillants, conformément à l'ordonnance du juge de mars 2026. L'intervention est évaluée à 275 737 €.

j'aime
mon
QUARTIER

DANS LES CIMETIÈRES

CE QU'IL FAUT SAVOIR

À l'occasion de la Toussaint, la municipalité rappelle que l'entretien des tombes et des inter-tombes incombe aux familles.

Tous les travaux sont interdits jusqu'au 4 novembre. Le 1^{er} novembre, les véhicules ne pourront pas entrer dans les cimetières, sauf dérogation accordée par le gardien aux personnes à mobilité réduite. Les animaux, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés. À partir du 20 novembre, la Ville procédera à la reprise des concessions au sol et des cases de columbarium échues. Les concessions non renouvelées seront reprises conformément au règlement des cimetières. La liste des concessions concernées est disponible sur le site de la Ville : www.ville-tulle.fr rubrique démarches en ligne.



DES ESCALIERS TOUT NEUFS

Les escaliers qui relient le boulevard du Général Leclerc à la rue Raymond-Rouveyl ont été récemment rénovés et nettoyés par l'entreprise Fernandes. Un chantier qui contribue à sécuriser ce passage très emprunté, tout en participant à l'entretien du patrimoine de la ville, qui ne compte pas moins de 120 escaliers.



SAPEURS-POMPIERS

La Ville de Tulle renforce son soutien au volontariat

Laurent Melin, maire de Tulle, et Laurent Darthou, président du SDIS de la Corrèze, ont signé le 16 septembre une nouvelle convention en faveur des agents municipaux sapeurs-pompiers volontaires.

Depuis plusieurs années, la Ville de Tulle accompagne ses agents engagés comme sapeurs-pompiers volontaires aux côtés du SDIS de la Corrèze. La convention précise les conditions dans lesquelles ils peuvent être libérés de leur temps de travail pour participer aux interventions.

La nouvelle convention tient compte de l'évolution des risques auxquels sont confrontés les services de secours aujourd'hui : crues, incendies, catastrophes naturelles... Elle permet désormais aux agents municipaux volontaires d'intervenir hors du département, lors d'événements nécessitant des renforts.

UN ENGAGEMENT QUI SE POURSUIT

Deux agents municipaux, Philippe Lebraud, sergent-chef, et Fabien Rodrigues, sapeur-pompier de 1^{ère} classe, ont signé la convention aux côtés du maire et du président du SDIS.

« Je suis sapeur-pompier volontaire depuis quarante ans. J'aurais aimé en faire mon métier si j'avais eu les concours. Je suis content de pouvoir continuer ma mission de sapeur-pompier en parallèle de mon activité professionnelle », témoigne Philippe Lebraud, agent des services techniques. La nouvelle convention prévoit notamment jusqu'à sept jours de disponibilité exceptionnelle sur le temps de travail pour des interventions dans et hors du département.

Agent technique au service des stades, Fabien Rodrigues est sapeur-pompier volontaire à Tulle depuis quatre ans. Il se félicite également de cette évolution qui lui permet de poursuivre son engagement tout en conciliant volontariat et activité professionnelle.



SEMAINE DE LA MOBILITÉ

De nombreuses animations ont été proposées place Martial-Brigouleix dans le cadre de la journée dédiée à la sécurité routière et aux mobilités durables. L'événement organisé par Tulle agglo, la Ville de Tulle et la Région Nouvelle-Aquitaine a permis au grand public de tester plusieurs modes de transport de façon ludique.

HABITAT INCLUSIF

Une « Parenthèse »

La première Maison-relais de Corrèze, gérée par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a ouvert ses portes au printemps dernier au 21 avenue de la Bastille.

Sur les 13 appartements que compte la résidence, 10 sont déjà occupés par des locataires, majoritairement des hommes âgés de 38 à 70 ans. Ces studios meublés de 25 m² sont équipés pour permettre aux résidents de retrouver une certaine autonomie, sans limite de durée.

La résidence dispose également de parties communes : salle d'activité, buanderie, salon et cuisine. Angélique et Emma, les hôtes, sont présentes du lundi au vendredi pour favoriser le lien social et accompagner les locataires dans leur quotidien. « On veille au respect du règlement intérieur afin de faciliter la cohabitation. On essaie aussi de faire vivre cette pension de famille en proposant des repas partagés, des sorties ou des activités », explique l'une des travailleuses sociales. Les hôtes peuvent également accompagner les résidents dans leurs démarches administratives ou l'organisation de la vie quotidienne. « L'idée est vraiment de créer du lien et de faire de cet endroit un lieu de vie », poursuit Angélique Nony, la travailleuse sociale.

La Maison-relais offre ainsi un cadre de vie sécurisant à des personnes vulnérables, qui peuvent y recevoir leurs proches et bénéficier d'une continuité dans leur accompagnement social et médical. Une solution de logement durable qui favorise progressivement l'autonomie, tout en rompant l'isolement.

Du 2 au 6 novembre, la Semaine de l'habitat inclusif sera l'occasion de faire découvrir les différentes formes de logement permettant de favoriser l'autonomie et le lien social. Rendez-vous le mercredi 4 novembre à la Parenthèse, 21 avenue de la Bastille.

**ANDANTE**

NOUVELLE CHORALE

Tous les mardis de 19h30 à 21h30, l'ensemble vocal et musical Andante se retrouve au Centre culturel et sportif.

L'occasion pour les choristes amateurs ou plus aguerris de découvrir les propositions musicales du chef de chœur Vlodymyr Kashuta. Accordéoniste, compositeur et enseignant au Conservatoire de Tulle, il propose un répertoire varié : classique, traditionnel, jazz, chanson française... Le chœur, composé d'une quinzaine de chanteurs, se retrouve également quelques dimanches par mois. « Nous avons mis en place un partenariat avec la Cité de l'accordéon pour utiliser l'auditorium et proposer des répétitions ouvertes au public », précise Marie-Hélène Soulier, la présidente. Un concert est également prévu le 4 avril à 15h à la Cité. L'association recherche des volontaires : avis aux amateurs !



Contacts : 06 79 68 56 10 – 06 84 00 14 74. Tarif : 70 €/an.



PRÉVENTION SANTÉ AU PLUS PRÈS

Animations, prévention, conseils... le 22 septembre, les différents participants (professionnels, bénévoles, adhérents) n'ont pas ménagé leurs efforts pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la santé. Ce temps fort est l'occasion de valoriser les initiatives locales et de mettre en lumière l'engagement de l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien en faveur de la prévention et de l'accès aux soins.



SPORT

Le hand entre en jeu au collège

Depuis septembre, le collège Clemenceau a ouvert sa nouvelle section sportive de handball en partenariat avec le Handball Club Tulle Corrèze.

28 élèves (14 garçons et 14 filles) de 4^e et 3^e se retrouvent tous les jeudis et un mardi sur deux, de 15h à 17h, au gymnase Edmond-Perrier pour leurs séances d'entraînement avec leur professeur d'EPS, David Pouget et Florianne Rigal, éducatrice sportive au HBTC. Des séances supplémentaires pour découvrir ou se perfectionner dans ce sport collectif. « On a 50% des jeunes qui sont licenciés, précise David Pouget. Plus particulièrement chez les filles, avec 12 licenciés du HBTC. Durant les séances, on revoit principalement les bases, avec les placements en attaque puis en défense, et progressivement on essaiera de tester des styles différents de jeux. L'idée étant de les faire progresser ». Des rencontres sportives académiques sont également prévues durant l'année.

Les joueurs et joueuses licenciés sont aussi un vrai plus dans le groupe, car ils apportent leur connaissance du jeu et un certain rythme. Pour Floriane qui accompagne plus particulièrement les filles, c'est aussi l'occasion de travailler de façon complémentaire avec les entraînements au club. Cette section sportive permet aussi d'attirer des jeunes de tout le département comme Antonin, 14 ans, originaire de Neuville : « Je fais du hand depuis 5 ans. J'étais à la recherche d'un club et j'ai profité de l'ouverture de cette section pour concilier ma scolarité et mon envie de progresser dans ce sport ».

Une nouvelle dynamique pour le collège tulliste et le club de hand, qui espère ainsi attirer de jeunes sportifs.

 Informations ou pré-inscriptions pour les tests de sélection en mai 2027 au 05 55 20 09 99

EVÈNEMENT

FESTIVAL DU JEU

La ludothèque Air de jeu organise une nouvelle édition de son festival les 21 et 22 novembre à la salle de l'Auzelou.

Deux jours pour jouer, découvrir, construire et partager, pour tous les âges. Les bénévoles seront mobilisés pour animer les différents espaces : construction libre, motricité, jeux de société, jeux en bois, puzzles géants, Loup-garou immersif... Une exposition sonore sera également proposée à la salle des Lendemain qui Chantent ainsi qu'un espace dédié aux jeux vidéo avec un écran géant pour s'essayer au célèbre jeu Guitar Hero. Des éditeurs, auteurs et distributeurs de jeux seront également présents tout au long du week-end.

 14h à 20h samedi 21 nov. et 10h à 18h dimanche 22 nov. à la salle de l'Auzelou. Entrée gratuite



Photo fournie

OPÉRATION BRIOCHES

La Ville de Tulle apporte son soutien à l'ADAPEI de la Corrèze en participant à l'Opération brioches 2026, un rendez-vous annuel de solidarité et de sensibilisation au handicap. 80 brioches ont ainsi été achetées par la municipalité et distribuées aux enfants scolarisés dans les écoles de la ville durant la Semaine du goût.

HISTOIRE DE NOS RUES

L'église Saint-Jean

L'église Saint-Jean-Baptiste est devenue une église paroissiale le 27 avril 1860, par décret impérial, à la demande de l'évêque de Tulle, Monseigneur Berteaud.

Elle fut inaugurée le 24 juin 1860, jour de la fête patronale, en présence d'Eugène François Pallier, premier curé titulaire de cette paroisse nouvellement instituée.

Cette église, qui daterait du XIV^e siècle, était l'ancienne chapelle Notre-Dame de l'Hôpital des pauvres attenante à l'Hôtel-Dieu. Jusqu'en 1673, elle accueillait les indigents, les malades et les voyageurs pauvres, sous le contrôle des autorités religieuses locales. Dès 1594, elle fut rattachée à la confrérie des Pénitents-Blancs, une importante confrérie de laïcs catholiques, exclusivement masculine. Un élément d'une écharpe de crosse processionnelle des Pénitents-Blancs est aujourd'hui conservé à la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Il s'agit d'une des rares pièces connues réalisées en vieux Point de Tulle.

D'importants travaux furent commandés à l'occasion de son édification en église paroissiale. Débutés en 1861, sous la direction de l'architecte du gouvernement à Tulle Joseph Gardès, ils s'achevèrent en 1863. Cinq ans plus tard, en 1868, des travaux de reconstruction de la façade et du clocher, édifiés en 1604, sont entrepris par Auguste Clerc, architecte en chef du département de la Corrèze et de la Ville de Tulle. Les travaux s'achèvent en 1873.

A la suite de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, l'église Saint-Jean devient la propriété de la Ville de Tulle.



Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ? Contactez les Archives municipales 05 55 21 73 02.



● Eglise Saint-Jean, début du XX^e siècle (Fonds AM Tulle).

CINÉMA

SEMAINE ROHMER

Du 12 au 15 novembre, la Semaine Rohmer revient à Tulle et aura pour thème « La pensée écologique d'Éric Rohmer ».

La Maison Rohmer propose des rencontres, des ateliers, une randonnée thématique, une exposition et des projections. Rendez-vous au Véo ciné jeudi 12 novembre à 18h30 pour une table ronde consacrée à la fabrique éco-responsable du film « Conte d'automne », suivie de la projection à 20h30 de cette comédie dramatique de 1998. Vendredi 13 novembre à 20h30, place au film « le Mal n'existe pas » (2023), un drame de Ryusuke Hamaguchi. Samedi 14 novembre à 18h30, projection des « Rendez-vous de Paris », réalisé en 1995 par Eric Rohmer.



Tout le programme à retrouver sur www.lamaisonrohermer.fr



© Eugénie Dezaly

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Près de mille personnes ont profité de cet événement national pour découvrir la ville et certains de ses équipements à travers les visites guidées, le cloître de la cathédrale ou encore les collections de la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Certains ont même fait quelques pas de danse avec le groupe Papillons de nuit, qui a fait revivre à la Cité le son des bals populaires de l'entre-deux-guerres



ÇA DÉMARRE FORT !



Peu après la rentrée, 170 élèves de CM2 de Tulle et de l'ag-glo se sont retrouvés au stade annexe pour la Fête du sport scolaire. Organisée par la Ville, cette journée leur a permis de découvrir plusieurs disciplines, collectives ou individuelles.



FÉLICITATIONS



Quarante-sept étudiants ont reçu leur diplôme d'état d'infirmier début septembre. Une récompense pour ces professionnels qui clôture ainsi trois années d'études entre enseignement théorique et formation pratique.

QUAND LES *Tullistes*



JOYEUX ANNIVERSAIRE



Pour fêter ses 80 ans, l'antenne du Secours catholique de Tulle a organisé une journée d'animation le samedi 29 août. L'occasion de valoriser les actions de l'association et des bénévoles, et les valeurs qu'elle porte.



FOULÉES TULLISTES



Yoann Kowal (Dordogne Athlé) et Gladys Bouzat (Rodez Athlé) se sont imposés lors de la 48^e édition. De belles performances pour cette course populaire, qui conjugue fête et dépassement de soi.

ils l'ont fait!



SACRÉ RECORD



Christelle de Franceschi a battu le record du monde du marathon de l'accordéon avec 86 heures, 55 minutes et 57 secondes sur un accordéon Maugein. Une performance pour la Nordiste qui sera homologuée dans le Livre des records.



FAITES DU SPORT



Tests physiques, conseils, animations... les étudiants du campus ont fait une rentrée sportive avec le Comité olympique de la Corrèze, le 14 septembre. L'occasion de rappeler l'importance de pratiquer une activité physique régulière.

FONT VIBRER LEUR ville



RESPIRE



Temps fort du début de saison de l'Empreinte, ce rendez-vous culturel est toujours plébiscité par le public. Un moment suspendu avec la performance de la compagnie Madhuka, accrochée au clocher de la cathédrale.



LE GRAND REPAS



Menu 100% validé pour les élèves de Turgot le 8 octobre dans le cadre de cet événement national. La cuisine centrale a mis les petits plats dans les grands pour relever ce défi culinaire parrainé cette année par le chef Cyril Auboiron.

les rendez-vous

24 OCTOBRE AU 28 MARS

29 AU 31 OCTOBRE

31 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

SAMEDI 31 OCTOBRE

VENDREDI 6 NOVEMBRE

SAMEDI 7 NOVEMBRE

12 AU 15 NOVEMBRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE

MARDI 17 NOVEMBRE

JEUDI 19 NOVEMBRE

21 ET 22 NOVEMBRE

SAMEDI 28 NOVEMBRE

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

MARDI 8 DÉCEMBRE

CÉCILE ET MARIE DESLIENS

10h à 17h, du mercredi au dimanche à la Cité de l'accordéon et des patrimoines pour découvrir la nouvelle exposition temporaire

FESTIVAL Ô LES CHŒURS

20h30, à la salle des Lendemain qui Chantent

FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE *

Expositions photo salle Latreille, place Berteaud et au cloître.
ENTRÉE LIBRE

RUGBY

18h15, stade Alexandre-Cueille le Sporting Club Tulle reçoit Blagnac Sporting Club Rugby

LA FORÊT CORRÉZIENNE *

14h30, salle Latreille haut pour une conférence animée par la Chambre d'agriculture. **5€**

SALON SENIORS

10h à 17h, salle de l'Auzelou avec de nombreux stands d'informations. **ENTRÉE LIBRE**

SEMAINE ÉRIC ROHMER

Au Véo ciné et à la médiathèque, tout le programme sur www.lamaisonrohmer.fr

DÉFILÉ DE MODE

20h30, salle de l'Auzelou avec les commerçants de Tulle. **GRATUIT**

DON DU SANG

9h à 13h30, salle Latreille

YAËL NAÏM

20h, à la salle des Lendemain qui chantent pour découvrir le cinquième album studio de la chanteuse et compositrice

FESTIVAL DU JEU

14h à 20h samedi et 10h à 18h dimanche, salles de l'Auzelou et des musiques actuelles. **GRATUIT**

ÉLÈVES EN SCÈNE

11h, au Petit forum de l'Empreinte Tulle avec les élèves du Conservatoire de musique

L'ART DU COUPLE *

20h30, salle de l'Auzelou pour ce spectacle comique. **28€**

TÉLÉTHON 2026 *

Les bénévoles se mobilisent place Berteaud

CONSEIL MUNICIPAL

18h, Hôtel de ville. **OUVERT AU PUBLIC**

FESTIVAL PHOTO

31 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE



Fort du succès rencontré lors de ses vingt-six premières éditions, le Photo-Club ASPTT Tulle reconduit son Festival International d'Art Photographique, un rendez-vous incontournable toujours très attendu par un public fidèle, curieux et passionné. Plusieurs expositions sont à découvrir salle Latreille, place Berteaud et au cloître.

13h30 à 18h30 du lundi au vendredi et 10h à 18h30 le week-end et jour férié, salle Latreille bas, impasse Latreille. Entrée libre

CONFÉRENCE

VENDREDI 6 NOVEMBRE



L'association Tulle Accueille organise une conférence sur le thème de « la forêt corrézienne » animée par Antoine Bourges, de la Chambre d'agriculture de la Corrèze. Avec ses 267 000 ha, la forêt corrézienne est composée de vastes espaces de résineux et de feuillus. Cette rencontre permettra de découvrir la forêt d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

14h30, salle Latreille haut, impasse Latreille. Tarif 5€

L'ART DU COUPLE

VENDREDI 4 DÉCEMBRE



S'aimer c'est facile, mais se supporter ? Eve et Alex, ensemble à la ville comme à la scène, s'amusent avec les zones de turbulence du couple. Authenticité du vécu, drôlerie des situations quotidiennes, chacun peut se reconnaître (ou reconnaître l'autre, tout dépend de son degré de mauvaise foi !). Une comédie pétillante à découvrir à Tulle.

20h30, salle de l'Auzelou av. du lieutenant-colonel Faro. Tarifs 28€, office du tourisme et points de vente habituels

TÉLÉTHON 2026

SAMEDI 5 DÉCEMBRE



Les bénévoles de Tulle se mobilisent pour cette 40e édition. Engagés pour aider les malades, les familles et les chercheurs, ils seront présents sur de nombreuses animations en ville, dans les supermarchés et sur les marchés. Le village Téléthon sera installé place Berteaud, avec des stands et des démonstrations tout au long de la journée, afin de récolter des fonds.

A partir de 10h, place Berteaud

MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis maintenant huit mois, la nouvelle équipe municipale est à l'œuvre. Avec humilité mais aussi avec détermination, nous agissons chaque jour au service des Tullistes, des associations, des commerçants, des artisans et des entreprises qui font vivre notre ville.

Notre action s'inscrit dans la continuité des engagements pris devant vous, autour de principes simples mais essentiels : l'écoute, la proximité et la transparence. Ils guident notre manière d'exercer nos responsabilités : être présents sur le terrain, comprendre les besoins, agir concrètement et rendre compte de nos choix.

Dans les délégations qui me sont confiées, je porte cette même exigence. La santé, la solidarité et l'action sociale touchent directement à la vie quotidienne. Elles traduisent notre capacité collective à accompagner les plus fragiles, à prévenir les situations de rupture, mais aussi à permettre à chacun de trouver pleinement sa place dans notre ville.

Cet engagement est indissociable d'un principe auquel je suis profondément attaché : la laïcité. Elle n'est ni une contrainte ni un principe abstrait. Elle est une garantie de liberté, d'égalité et de respect. Elle nous rassemble autour de ce qui nous est commun, quelles que soient nos convictions ou nos différences.

C'est aussi dans cet esprit que le Centre Communal d'Action Sociale mène actuellement une analyse des besoins sociaux. Mieux connaître les réalités vécues par les Tullistes, identifier les fragilités mais aussi les nouveaux besoins, c'est nous donner les moyens d'adapter nos politiques publiques et de construire des réponses plus justes et plus efficaces.

C'est le sens de mon engagement : une ville attentive à chacun, solidaire et fidèle aux valeurs de notre République.

**THOMAS MADELMONT**

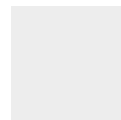
Adjoint au maire en charge de la Solidarité,
des Affaires sociales et de la Laïcité
thomas.madelmont@ville-tulle.fr

MINORITÉ MUNICIPALE**CAFOUILLAGE ET ABANDONS**

Le nouveau Maire a de la peine à définir une ligne directrice cohérente. Il communique à l'excès et reste muet sur des questions sensibles. Nous aurions aimé qu'il se mobilise face à la fermeture du CFAI, comme il l'a fait pour le guichet de la gare. Cette fermeture cet été, dans un silence total, était annoncée : nous nous étions alors fortement mobilisés et un moratoire devait avoir lieu. L'attitude passive de la majorité interroge sur sa volonté de défendre la présence de services et de formations pour les jeunes, pourtant indispensables dans notre ville préfectorale.

L'abandon du projet de rénovation de l'avenue Victor-Hugo est aussi l'illustration d'une attitude inconséquente. De même que l'abandon du projet de parking sur le site de l'ex-CPAM, qui pénalisera les patients, le personnel de l'hôpital et les agents de la Police nationale bientôt dans leurs nouveaux locaux avenue Poincaré. Le courage politique ne se réduit pas, si nécessaires soient-ils, au remplacement des ampoules de l'éclairage public en LED, à l'achat de climatiseurs pour les écoles ou à la réfection du parking du Pas roulant menacé de fermeture. Ce sont des travaux indispensables que nous avons déjà commencé à mener. Il consiste à avoir une vision pour sa ville, à porter et défendre des projets avec fermeté auprès des partenaires, notamment l'État, et à continuer à construire la ville de demain.

Les audits (financier, social, commercial) pour un coût de près de 60.000 € révèlent l'impréparation de cette équipe et sa difficulté à prendre des décisions.

**LES ÉLUS DE TULLE À GAUCHE**

Groupe « Agir ensemble pour Tulle »
bernard.combes@ville-tulle.fr

MINORITÉ MUNICIPALE**MANIFS LYCÉENNES À TULLE**

Ce mois-ci, des manifestations se sont déroulées autour du lycée Edmond-Perrier à Tulle. Pour les élèves, ce mouvement porte des revendications qui dépassent les seules difficultés de leur établissement. À l'échelle nationale, les mobilisations ont toutefois donné lieu à des exactions intolérables contre nos institutions républicaines.

À Tulle, le contraste est réel, les lycéens ont manifesté pour exprimer leur mécontentement, mais leur mobilisation est restée digne et n'a pas dégénéré en émeute urbaine, comme dans certaines grandes villes, transformant les lycéens en barbares décérébrés. Cette différence mérite d'être soulignée. Les lycéens corréziens montrent qu'une mobilisation peut être

ferme sans être violente, qu'une contestation peut être visible sans se transformer en affrontement et qu'une revendication peut être portée sans que les dégradations deviennent un moyen d'expression.

À Tulle, les lycéens ont fait entendre leur voix. Il faut maintenant que leur voix soit entendue.

**THIERRY GRECK**

Groupe « Rassemblons-Nous pour Tulle »
thierry.greck@ville-tulle.fr

Numéros d'urgence

- Police-secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
- Violences femmes info : 3919 (appel gratuit)
- SOS Violences conjugales Corrèze : 05 55 21 92 47



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le saviez-vous ?

Vous organisez un événement ? Une manifestation ? Des conférences ? Faites-le savoir grâce au panneau lumineux situé place Martial-Brigouleix (réservé aux manifestations ayant lieu à Tulle et à caractère non commercial), ou sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

www.ville-tulle.fr

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu ? Vous pouvez contacter le secrétariat des élus :

elus@ville-tulle.fr ou 05 55 21 73 93

Déchetterie de Tulle

Les particuliers et les professionnels peuvent apporter les déchets non collectés avec les ordures ménagères. Les déchets récupérés sont ensuite acheminés vers des filières de recyclage et de traitement. Le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

Zone industrielle de Mulatet : ouverte du lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est normalisée et accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ?

N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 194 - Octobre/Novembre 2026

Directeur de la publication
Laurent Melin, maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs
sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio sur www.ville-tulle.fr
100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 9 000 exemplaires

Dépôt légal : Octobre/Novembre 2026

La ludothèque Air de Jeux et
Des Lendemains Qui Chantent vous proposent

Tulle (19) 2026 / 7^e Saison

Festival du jeu

Sam. 21 nov.

14h à 19h

Dim. 22 nov.

10h à 18h

Salle de l'Auzelou &
Salle Des Lendemains
Qui Chantent

Prix libre

Restauration sur place

ILLUSTRATION : LISA SCHILLIG - Ne pas jeter sur la voie publique

